

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES IDF

DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT RH DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE



Octobre 2018

 FAF.TT

LE CONTEXTE

Le FAF.TT et la DIRECCTE Ile-de-France ont signé une première convention de partenariat dans le cadre d'une Action de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) dans le secteur de l'intérim, en 2014.

Cette première convention a permis de réaliser :

-  **Une étude régionale francilienne** sur les enjeux emploi-compétences des agences d'emploi dans les secteurs de l'industrie, du transport-logistique et du tertiaire.
-  **3 démarches de GPEC* sectorielle/territoriale** sur le secteur du **Grand Roissy**, sur les filières **automobile et aéronautique** et sur le secteur de la **mode, du luxe et des cosmétiques** en Ile de France.

Le choix de ces 3 démarches de GPECT s'est décidé selon les critères suivants :

- Territoires et secteurs choisis avec une forte délégation d'intérimaires,
- Des fluctuations d'activité importante,
- Des facilités d'entrées et de sorties des intérimaires
- L'existence des passerelles de compétences pertinentes entre les métiers.

Lors de ces démarches, des livrables et des plans d'action ont été élaborés :

1. Des diagnostics de territoire
2. Des aires de mobilités
3. Des outils de gestion des compétences

En 2018, le FAF.TT a signé un nouvel ADEC avec la Direccte Ile de France.

Cet ADEC, dans la continuité des 3 études de GPEC territoriales/sectorielles vise à **renforcer l'accompagnement individuel RH et GPEC des entreprises de travail temporaire franciliennes sur la gestion des mobilités professionnelles** afin de leur permettre de faire évoluer leurs pratiques de gestion des compétences et de répondre aux problématiques RH de leurs entreprises clientes.

Des entreprises de travail temporaire déléguant dans le secteur du BTP pourront aussi bénéficier de cette prestation au regard des enjeux et sollicitations des entreprises dans le cadre du Grand Paris et de la préparation des JO 2024.

* *Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences*

LA PRESTATION

Le diagnostic RH

Objectif : Poser un **diagnostic global (Etat des lieux)** des pratiques RH de l'agence (recrutement et formation), des évolutions en cours et à venir et de leur **impact sur l'emploi et les compétences des salariés intérimaires et permanents** au vue des différents diagnostics effectués au niveau territorial et / sectoriel (Grand Roissy, Auto, Aéro, Mode et cosmétiques).



Durée maximale de l'intervention : **1,5 jours**

L'accompagnement RH

Objectif : Mettre en œuvre le plan d'actions établi dans le cadre du diagnostic RH et concernant les domaines suivants :

- **Pilotage des compétences selon une approche mobilité professionnelle** (Anticipation des évolutions des besoins clients, fidélisation et développement commercial, attractivité de l'AE vis-à-vis des intérimaires, performance et adaptation des ressources humaines, développement du sourcing et de partenariats, mise en place d'outils RH, travail sur l'attractivité des métiers) ;
- **L'accompagnement à la construction de parcours mobilités professionnelles;** (formalisation de passerelles de compétences, Prise en main d'outil de gestion des compétences...)
- **L'organisation, le financement et mise en œuvre de la formation;** (construction de parcours de formation adaptés et / ou modulaires, identification d'une l'offre de formation adéquate...)



Durée maximale de l'intervention : **3,5 jours**



**Appui d'un prestataire RH
externe**

INTÉRÊT DE LA DÉMARCHE

- ✓ **Prévenir, anticiper et gérer les mobilités** professionnelles des salariés
- ✓ **Maintenir la compétitivité** des agences de travail temporaire au regard de l'évolution des besoins d'emploi
- ✓ Mieux **appréhender la saisonnalité des besoins** des entreprises utilisatrices
- ✓ **Travailler les écarts de compétences** de vos portefeuilles de salariés intérimaires
- ✓ **Anticiper les besoins à venir** en terme de sourcing, recrutement et formation
- ✓ **Identifier les perspectives d'évolution professionnelle** sur le territoire

SYNTHÈSE DE LA PRESTATION

